



# Politique de l'ACCVM sur l'utilisation des médias sociaux

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) assure le suivi et veille au caractère raisonnable de ses affichages dans les médias sociaux. Nous affichons, aimons et faisons circuler les microbillets qui nous semblent intéressants et de nature à aider à informer nos sociétés membres, les organismes de réglementation, les représentants des gouvernements et, plus globalement, les intervenants du milieu du placement.

Voici quelques exemples de ce que vous pourriez trouver dans les médias sociaux :

- Communiqués de presse de l'ACCVM ainsi que la couverture médiatique la concernant, les annonces, activités à venir ou nouveaux programmes de l'Association, nouveaux outils, mémoires, bulletins, lettre du président, rapports, publications diverses et allocutions
- Photos et vidéos d'activités et d'entrevues accordées aux médias
- Liens aux mentions pertinentes dans les médias, blogues et affichages (sur Twitter, Facebook et LinkedIn)
- Contenu divers d'organismes nationaux et étrangers de réglementation, organismes de réglementation à l'échelle internationale des valeurs mobilières et organismes gouvernementaux

## Suivre, aimer et relier

L'Association *suit*, devient *ami* et *aime* les intervenants du milieu et ses partenaires, les membres des médias et des particuliers. En règle générale, nous tentons de nous connecter aux personnes qui partagent une certaine connaissance du milieu de l'investissement, des politiques réglementaires et autres sujets pertinents à notre action. Précisons qu'un lien, un j'aime ou un suivi ne sont pas en soi une caution des contenus.

Nous affichons des microbillets, commentaires et blogues au sujet de notre travail et de la documentation que nous estimons intéressante pour les principales parties intéressées à notre action. Ces gestes ne doivent en aucun cas être interprétés comme une caution de l'émetteur, du contenu qu'il affiche ni de tout organisme auquel renvoie le contenu. Dans l'ensemble, les affichages dans les médias sociaux ne doivent pas être considérés comme des sources autorisées de politiques ou orientations nouvelles de l'ACCVM. Veuillez consulter notre site Web officiel au <http://accvm.ca> (français) ou <http://iiac.ca> (anglais).

## Réponses, commentaires et questions

Nous assurons un suivi rigoureux de nos pages sur réseaux sociaux et veillons au caractère raisonnable de ce que nous y affichons. Nous avons à cœur de lire les commentaires, microbillets, messages directs, etc., et d'y répondre. Il se peut que nous ne répondions pas à tous les commentaires et messages.

L'ACCVM se réserve le droit de retirer ou de bloquer toute personne affichant un commentaire ou un contenu inapproprié tel que le définit l'Association. En outre, l'ACCVM se réserve le droit de retirer les commentaires ou propos :

- anonymes
- vulgaires, méprisants ou offensants
- constituant des attaques personnelles
- constituant de la publicité, de la promotion de produits ou un pourriel
- offrant des conseils en placement, des recommandations ou des promotions
- constituant des accusations non fondées
- hors propos
- inintelligibles ou non pertinents
- non rédigés par l'émetteur
- jugés inappropriés pour quelque motif que ce soit

Nous n'affichons pas dans les médias sociaux les questions ni les réponses aux questions des médias. Nous demandons aux membres des médias de communiquer pour ce faire avec Michael Gotzamanis, responsable des communications, à l'adresse [mgotzamanis@iiac.ca](mailto:mgotzamanis@iiac.ca), ou par téléphone au 416.687.5475.

Nous ne traiterons aucune plainte reçue par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Veuillez pour ce faire communiquer directement avec nous à l'adresse [PublicAffairs\\_AffairesPubliques@iiac.ca](mailto:PublicAffairs_AffairesPubliques@iiac.ca).

## Questions

Pour toute question au sujet de notre politique en matière de médias sociaux, ou pour plus d'information sur l'ACCVM, veuillez communiquer avec nous par courriel à l'adresse [PublicAffairs\\_AffairesPubliques@iiac.ca](mailto:PublicAffairs_AffairesPubliques@iiac.ca) ou par téléphone au numéro sans frais 1-855-252-4422.

L'ACCVM n'assumera aucune responsabilité relativement à l'absence de service due à l'indisponibilité des réseaux sociaux ou à toute autre raison.